

PLANNING PRÉ-RENTRÉE SCOLAIRE 2026/2027

La pré-rentree scolaire du lycée privé Henri Leroy aura lieu le : **Mardi 1^{er} septembre 2026**
Selon le planning suivant :

Classes	Horaires
Terminale Bac Pro Esthétique	8h00 à 10h00
Terminale Bac Pro AGORA	
Terminale Bac Pro Logistique	
Terminale bac Pro ASSP	
Terminale STMG Mercatique-SIG	
Terminale ST2S	
Terminale Générale	
CAP AEPE 2 ^{ère} année et CAP AEPE en 1 an	
1 ^{ère} Bac Pro Esthétique	9h00 à 11h00
1 ^{ère} Bac Pro AGORA	
1 ^{ère} Bac Pro Logistique	
1 ^{ère} Bac Pro ASSP	
1 ^{ère} STMG	
1 ^{ère} ST2S	
1 ^{ère} Générale	
Seconde Générale et Technologique (A et B)	10h00 à 16h30
2 nd Bac Pro Esthétique	
2 nd Bac Pro AGORA et Logistique	
2 nd Bac Pro ASSP	
3 ^{ème} Prépa-Métiers	
CAP AEPE 1 ^{ère} année	
CAP Certification Générale	

Les cours démarreront le **Mercredi 2 septembre 2026** selon les emplois du temps.

La demi-pension sera assurée à partir du **Jeu**di 3 septembre

DÉROULEMENT DE LA PRÉ-RENTRÉE POUR LES CLASSES DE TROISIÈME, SECONDES ET CAP 1^{ère} ANNÉE

10h : Accueil des élèves dans le hall du lycée par le Chef d'Etablissement et les professeurs principaux.

Chaque classe est ensuite prise en charge par le professeur principal afin de présenter le déroulement de l'année, distribuer l'ensemble des documents et faire une visite du lycée.

12h : Pause déjeuner.

ATTENTION, il n'y a pas encore de demi-pension donc un pique-nique est à prévoir par les familles ou un retour à domicile pour ceux qui le souhaitent et qui habitent Port Saint Louis.

Le repas pourra être pris dans l'enceinte du lycée : dans la cour qui comporte quelques tables et des endroits ombragés ou sous le préau

13h30 : Reprise de la journée de pré-rentree.

Les élèves sont accueillis sous le préau par les équipes pédagogiques pour une activité de cohésion qui se déroulera au sein du lycée et dans la ville de Port Saint Louis du Rhône.

ATTENTION : l'activité se déroule en extérieur donc il faut prévoir une tenue confortable et des baskets.

Les élèves seront libérés à l'issue de ce temps d'activité de cohésion, soit au plus tard à 16h30.